



Wallonie

PROVINCE DU BRABANT WALLON

ARRONDISSEMENT DE NIVELLES



ADMINISTRATION COMMUNALE
D'ORP-JAUCHE

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

ART. D.VIII.6 DU CODE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une **demande de permis d'urbanisme**.

Le demandeur est **la SA GROEP HUYZENTRUYT**, établie Wagenaarstraat, 33 8791 BEVEREN (Leie), **représentée par Mr Benny GELDHOF**,

Les parcelles concernées constituent les lots 49 et 50 du lotissement dit « La Campagnette » à Orp-Le-Petit, à front du Chemin de la Petite Campagnette, n° à définir et cadastrées 1^{ère} Division, Section D, n° 614 G3 et 614 H3.

Le projet consiste en **la construction de deux habitations unifamiliales semi-mitoyennes** dans le périmètre du **permis d'urbanisation PURB 11/001** (réf. RW : F0610/25120/LAP4/2016.2 - modifiant le LAP3/2007.1 dit « La Campagnette ») avec les prescriptions urbanistiques duquel il présente un **écart** relatif à la zone de bâtisse :

Point 4.2 « Les constructions devront obligatoirement être implantées dans les zones de bâtisse indiquées au plan (...) » ;

Vu l'écart précité, la demande est soumise à annonce de projet en application de l'article article D.IV.40 du CoDT.

Le dossier peut être consulté du 24/01/2025 au 13/02/2025 inclus, au Service Urbanisme et Environnement de l'Administration Communale d'Orp-Jauche – Place Communale, n° 1, uniquement sur rendez-vous à fixer avec le secrétariat du Service auprès de Mme Catherine COCU au 019/ 63 02 91.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent en charge du dossier au sein du Service Urbanisme :

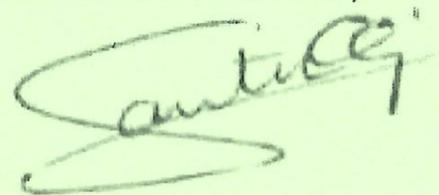
- Mme Marjorie D'HEUR – architecte - Conseillère en Aménagement du Territoire – 019/ 63 02 16 – marjorie.dheur@orp-jauche.be

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 29/01/2025 au 12/02/2025 au Collège communal :

- par **courrier ordinaire** (signé et daté) à l'adresse suivante : Place Communale, n° 1 à 1350 Orp-Jauche ;
- par **courrier électronique** clairement identifié (identité et adresse du (des) signataire(s)) et daté, à transmettre à l'adresses courriel de l'agent en charge du dossier : marjorie.dheur@orp-jauche.be ;
- par **dépôt** au Service urbanisme sur rendez-vous préalable à fixer avec le secrétariat du Service au 019/ 63 02 91.

Par ordonnance :

La Directrice Générale,



S. SANTUCCI



Le Bourgmestre,



H. GHENNE